métropole
le magazine
N° 42 FÉVRIER MARS AVRIL 2014

Angers Loire Métropole
Mode d'emploi

des idées d'avance
Les arts du cirque, outil de remobilisation p.5

côté pile, côté face
La maison des projets p.20

angers Loire métropole
communauté d'agglomération

Les temps forts 4

Aquavita a ouvert ses portes

Côté pile, côté face 20

La maison des projets

Le guide culture 26

Découvrir, visiter, sortir, bouger…

sommaire

Des idées d'avance Les arts du cirque, outil de remobilisation 5
Éco-citoyens Une seconde vie pour les meubles, objets, textiles… 10
L'actu Ardoisières : l'Agglomération réclame une expertise 12
Trait d'union Angers Loire Métropole, mode d'emploi 14
Côté pile, côté face La maison des projets 20
Communes Le musée numérique transmet la mémoire des Allumettes 22
Le guide culture Rendez-vous au théâtre cet hiver 26
Le guide sport et loisirs Une fenêtre ouverte sur les cultures anglophones 30

édito

THIERRY BONNET

Merci !

Au moment de tourner la page de 36 années d'engagement personnel et politique au service des Angevins, je veux remercier toutes celles et tous ceux qui ont été à mes côtés ces années durant : élus, administration, habitants impliqués dans la vie de la cité, instances de concertation et associations, partenaires institutionnels… Avec une affection particulière pour le CHU et j'en oublie sûrement. Qu'ils m'en excusent !

La plus grande richesse d'Angers et de son agglomération, ce sont les Angevins. On prête à Jean Bodin, un Angevin du XVIe siècle, cet aphorisme extraordinaire : "Il n'est de richesse que d'hommes".

En affirmant que la force d'une nation réside avant tout dans les qualités de sa population, en mettant l'homme au cœur du projet de société, Jean Bodin nous enseigne que nous avons tout intérêt à investir sur la pluralité des compétences et à nous enrichir de nos différences.

Ces derniers temps, les ennemis de la République ont multiplié les provocations. Ne donnons jamais l'occasion aux générations futures de dire que l'indifférence, le cynisme, l'égoïsme et la résignation nous ont empêchés d'être à la hauteur des idéaux républicains. "J'ai appris que le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de la vaincre", cette leçon n'est pas de moi, mais de Nelson Mandela.

Aussi, au nom de l'ensemble des élus d'Angers Loire Métropole, je vous adresse mes vœux confiants et chaleureux pour une très bonne année, douce et dense, et de pleine santé pour vous et ceux qui vous sont chers !

Jean-Claude Antonini,
Président d'Angers Loire Métropole

Trait d'union 14

Angers Loire Métropole, mode d'emploi

Communes 22

Le musée numérique transmet la mémoire des Allumettes

Directeur de la publication : Jean-Claude Antonini.
Directeur de la communication : Bruno Hindahl.
Responsable du pôle média et rédactrice en chef : Nathalie Maire. **Rédaction :** Benoît Chanteloup, Juliette Cottin, Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard.
Photo de Une : Thierry Bonnet / archives.
Conception graphique : Euro RSCG.
Réalisation : MCM Information.
Photogravure/Impression : Easycom Imaye.
Distribution : Adrexo. **Tirage :** 130 000 exemplaires.
Dépôt légal : 1er trimestre 2014 ISSN :1772-8347.

Le papier utilisé sur ce journal est issu de forêts gérées durablement.

les temps forts du trimestre

12 décembre

THIERRY BONNET

L'ITBS s'agrandit à Saint-Serge

Première pierre de l'extension de l'UFR ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services (ITBS), ex-Esthua, sur le pôle universitaire Saint-Serge. Financés par les collectivités dont Angers Loire Métropole, ces travaux vont permettre d'améliorer les conditions de travail des étudiants et des enseignants mais aussi de développer la recherche. ■

8 décembre

PHILIPPE NOISETTE

Bain de nature

L'heure était venue de saluer le travail de la centaine d'étudiants des écoles d'horticulture, du paysage ou d'arts appliqués qui ont participé l'été dernier au concours Jardins d'expression, dans l'ancien potager de Pignerolle, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Un concours plébiscité par 35 000 visiteurs. Le lycée agricole du Fresne a remporté le prix du public et le prix des professionnels pour sa création, "Un bain de nature". ■

7 janvier

Les vœux de Jean-Claude Antonini

SABRINA LEFÈVRE

Après trente-six années d'engagement au service d'Angers, de la communauté d'agglomération et du Pôle métropolitain Loire Angers, Jean-Claude Antonini a prononcé son dernier discours de voeux au musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine . ■

25 janvier

Aquavita a ouvert ses portes

Situé dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin à Angers, à proximité du tramway, le complexe aqualudique angevin propose 2 700 m² de bassins en intérieur et extérieur, ouverts toute l'année : espace enfance accessible aux bébés dès 4 mois, bassin nordique, torrent extérieur et balnéothérapie (sauna, hamam, spa...) ■

FABIEN TIJOU

des idées d'avance

PHILIPPE NOISETTE

Huit associations soutenues par Angers Active

Permettre aux associations du territoire de développer leur action et mener de nouveaux projets : c'est l'objectif du fonds de dotation Angers Active, créé en novembre 2012. Abondé par le mécénat d'entreprises et acteurs de l'économie sociale et solidaire, il disposait d'une enveloppe de 140 000 euros pour son premier appel à projets, lancé en avril 2013. Sur les cinquante propositions reçues, huit ont été retenues pour bénéficier d'une subvention de 4 000 à 20 000 euros : Aide Accueil, Édi Conso, École des arts du cirque, Résonnance, Jardin de cocagne, Resto Troc, Phœnix Senior et Envie Anjou.

initiative

Les arts du cirque, outil de remobilisation

Comme chaque semaine, ils sont une quinzaine ce mardi matin à s'initier au mât chinois, au monocycle, à l'équilibre sur chaises ou à la roue-cyr.
En tout, trente élèves en dispositif d'initiation aux métiers de l'alternance au centre de formation des apprentis (CFA) de la chambre de métiers, bénéficient des ateliers de remobilisation proposés par l'École des arts du cirque de La Carrière, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. "Pour ces jeunes qui ont connu un parcours scolaire difficile et sont en recherche d'une orientation, ces ateliers sont un moyen de reprendre confiance et d'affirmer leur place au sein du groupe, sur des critères différents de ceux de l'enseignement, relève Stéphane Jaouen, enseignant au CFA. Cela fait plusieurs années que nous participons à ce programme, et le constat est très positif."
Un succès qui doit beaucoup à la qualité des ateliers, animés par trois professionnels. "Cette année, l'encadrement est renforcé, avec un intervenant supplémentaire, grâce à l'apport du fonds de dotation Angers Active", souligne Khalid Lammini, directeur de La Carrière. D'un montant de 4 000 euros, la subvention va aussi permettre de prolonger l'atelier jusqu'à fin avril, soit trois mois de plus que prévu, et de faire venir des artistes réputés. "Mi-janvier, un atelier a été encadré par Bruno Lussier qui pratique l'équilibre sur chaises à très haut niveau", poursuit le directeur.
Évidemment, pour les jeunes le but n'est pas d'arriver à l'excellence technique, mais de se confronter à de nouvelles disciplines : "Au début, il y a toujours une appréhension, puis ils prennent confiance et osent davantage, remarque Clara Gourichon, intervenante régulière. Les premières séances, on les incite à tout essayer. Ensuite, ils s'orientent selon leurs préférences et, au final, la plupart parvient à une certaine maîtrise." À la clé, un sentiment de réussite et de valorisation : l'essentiel, en somme, des objectifs de l'atelier. ■

FABIEN TIJOU

économie **Depuis début janvier, le cluster LEA Valley et le centre de transfert de technologies Astinov forment une seule entité.**

Campus de l'électronique : acteurs de la filière et utilisateurs se rapprochent

2014 s'annonce comme une année charnière pour tous ceux qui opèrent dans l'univers de l'électronique et du développement de ses applications : entreprises, mais aussi écoles, laboratoire de recherche associés à cette démarche, qui dépassera d'ailleurs les seules frontières des Pays de la Loire pour s'ouvrir désormais aux pôles du Grand Ouest.
Six mois après son lancement officiel, le Campus de l'électronique continue de se structurer.
LEA Valley – le cluster Loire Electronic Applications Valley, cheville ouvrière du Campus – et Astinov, le centre d'innovation et de transfert de technologies (né du CRITT Productique), viennent d'annoncer leur rapprochement en une entité unique "à visée européenne".
"LEA Valley et Astinov vont jouer sur leur complémentarité : le premier rassemble une centaine d'acteurs de l'électronique de la région ; le deuxième accompagne des entreprises, notamment des PME-PMI, pour développer de nouveaux produits. Une synergie va naître de ce rapprochement", explique Sébastien Rospide, directeur des programmes du Campus de l'électronique.
Pour montrer le poids de l'électronique professionnelle en France, et la rendre encore plus attractive et compétitive sur les marchés, le Campus de l'électronique travaille en parallèle à la mise en place d'un autre levier appelé PLEIADE : une plateforme européenne d'intégration, d'assemblage et de développement électronique.
Cette plateforme aura vocation à devenir le centre technique de référence de l'électronique professionnelle en France et en Europe. ■

rencontre **avec François Thibault,** enseignant-chercheur et chef de projet à l'université d'Angers

DR

L'université imagine la maison solaire de demain

"Associée à l'université de Boone, en Caroline du Nord, l'université d'Angers participe au concours international Solar Décathlon 2014. Le défi : imaginer et construire de A à Z une maison solaire autonome. Notre projet, mené avec les enseignants et près de 500 étudiants angevins de la faculté des sciences, de l'ISTIA, de l'ITBS et de l'IUT, consiste en une maison en bois de 110m² sur deux niveaux. Une vitrine technologique mettant en œuvre des solutions innovantes et valorisant nos savoir-faire, avec panneaux solaires photovoltaïques, recharge de voiture électrique, toit végétalisé, récupération des eaux de pluie… Les vingt équipes universitaires en lice se retrouveront cet été à Versailles où les maisons seront exposées, visitables et soumises au vote du jury.
La nôtre sera adaptée au marché des bailleurs sociaux en France, des primo-accédants aux États-Unis, et aura représenté dix-huit mois de travail pour 1 500 étudiants des deux universités. "

» **www.univ-angers.fr**

rendez-vous

Forum pour l'emploi le 21 février aux Ponts-de-Cé

Organisé par la maison de l'emploi et ses partenaires dans le cadre de Made in Angers, le Forum pour l'emploi se tiendra le 21 février. Quatre cents personnes et une centaine de structures seront mobilisées pour recevoir les demandeurs d'emploi, salariés et étudiants. Un espace recrutement permettra de rencontrer les entreprises à la recherche de nouveaux talents. Leurs offres seront publiées sur le site internet de la maison de l'emploi quelques jours auparavant. Une quinzaine de secteurs d'activités seront représentés dans l'espace métier et pour la première fois, des démonstrations complèteront l'information (cuisine, nettoyage, transport…). Le Forum permettra également de s'informer sur la formation et l'évolution professionnelle, de participer à des conférences : les métiers et secteurs qui recrutent, l'utilisation des réseaux sociaux dans une recherche d'emploi, le droit individuel à la formation… Des séances individuelles consacrées au CV et à la préparation aux entretiens seront proposées et des ordinateurs mis à la disposition des visiteurs pour l'actualisation des CV.
Puis du 24 au 28 février, le Forum se prolongera virtuellement en 3D à partir du site internet de la maison de l'emploi : conférences et ateliers filmés, possibilité d'échanges en direct avec des professionnels… ■

De 9 h 30 à 18 h, salle Athlétis, Les Ponts-de-Cé. Ligne de bus 8. Entrée libre. www.maisonemploi-angers.fr

PHILIPPE NOISETTE (ARCHIVES)

Le Forum pour l'emploi : une journée pour s'informer, s'enrichir des conseils des professionnels et rencontrer des entreprises.

innovation

Wifi gratuit dans le centre d'Angers

Accéder à Internet gratuitement, en haut débit, partout à Angers : c'est l'objectif du projet WifiLib porté par l'opérateur de téléphonie angevin Afone.
Soutenue par les collectivités locales (Ville d'Angers, Angers Loire Métropole, Conseil général), l'initiative est actuellement en phase de test, avec une couverture limitée au centre-ville. Concrètement, le WifiLib peut être utilisé sur tout terminal mobile d'accès à Internet (ordinateurs portables, tablettes, smartphones…), grâce à un identifiant obtenu auprès du fournisseur Afone. L'inscription est gratuite pour la navigation Internet, avec une connexion limitée à deux terminaux simultanément. À l'avenir, des offres payantes permettront d'utiliser le WifiLib pour le téléchargement et le transfert de fichiers. ■

Information et inscription : www.wifilib.com

témoignage

Marie-Françoise Maugendre,
Programme Dym Dam's Job

PHILIPPE NOISETTE

Pour le retour à l'emploi des femmes "seniors"

De septembre à décembre dernier vous avez participé au projet de retour à l'emploi Dym Dam's Job*. De quoi s'agissait-il ?

Licenciée économique après vingt-quatre ans dans la même entreprise, j'étais en recherche d'emploi depuis un an quand Pôle emploi m'a proposé de rejoindre ce groupe de douze femmes dites "seniors", accompagné par un cabinet en ressources humaines. Âgées de 45 à 55 ans, nous avons des parcours et des formations très différents mais sommes confrontées aux mêmes difficultés sur le marché du travail. Pendant quatre mois, nous avons bénéficié d'un accompagnement sur mesure, d'échanges avec des professionnels du recrutement, de la formation…
Nous avons également passé plusieurs semaines en entreprise, encadrées par un tuteur senior. Pour moi, trois semaines enrichissantes, au sein d'une société de nettoyage.

Quel bilan dressez-vous de cette expérience ?

Un bilan très positif ! Je me sens davantage armée, forte de tous les conseils et astuces que j'ai glanés. Le groupe constitué autour de ce projet m'a donné beaucoup d'énergie, m'a permis aussi de me sentir soutenue dans cette période de recherche d'emploi. Nous restons d'ailleurs en contact et nous réjouissons des bonnes nouvelles car plusieurs d'entre nous ont déjà retrouvé un travail.

* Le programme Dym Dam's Job du cabinet Dynam IRH est né d'un appel à projets de la maison de l'emploi d'Angers. Objectifs : soutenir l'expérimentation et l'innovation, contribuer à lever les freins d'accès à l'emploi (inégalité homme-femme, âge…). Il a été mené en partenariat avec Pôle emploi, Afpa Transitions et le café Les Variétés.

interview

Yann Gobrait,
gérant de la société informatique ILTR installée à Angers

PHILIPPE NOISETTE

"Des solutions informatiques innovantes pour les communes"

Votre société ILTR vient d'être primée aux Trophées de l'international du numérique. Quelle est son originalité ?
D'être sur un secteur encore peu défriché et donc peu concurrentiel. Celui de la conception d'une gamme de logiciels informatiques de gestion de l'occupation du domaine public que nous avons appelée GEODP. Nos clients sont des villes et des collectivités de toutes tailles qui cherchent à simplifier leurs procédures. Cela va de l'organisation des marchés traditionnels alimentaires à la nouvelle taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures, en passant par les échafaudages sur la voie publique, les terrasses voire même les lunettes panoramiques implantées dans les zones touristiques. Nos logiciels permettent de gérer tant les autorisations que la facturation.

Comment vous est venue cette idée ?
En 2002, lorsque j'ai monté ILTR, j'ai été vite dans le bain, avec un carnet de commandes rempli. Cela grâce à un premier contrat signé avec la ville de Château-Gontier pour la création d'un outil de gestion de son marché à bestiaux. Après, tout est allé assez vite ; les premières réalisations ayant servi à financer les suivantes. Aujourd'hui, nous comptons près de trois cents villes comme clientes.

Avec un développement à l'international ?
Après la France, la Polynésie et la Réunion, nous sommes depuis trois ans en commerce avec la Belgique, notamment Bruxelles. Cette ouverture européenne a nécessité d'adapter nos outils et de les traduire en plusieurs langues. ILTR vend depuis six mois en Espagne où nous avons un bureau, à Valence. Nous sommes beaucoup sur la route pour nous faire connaître et les premiers retours sont positifs.

des idées d'avance

rayonnement

Ardesia a ouvert au parc d

Le Sival, salon des productions végétales organisé par Angers Expo Congrès, a inauguré mi-janvier le nouveau hall du parc des expositions. Visible depuis l'autoroute A11, mêlant l'ardoise de Trélazé et le bois, ce bâtiment baptisé Ardesia offre une nouvelle entrée nord au parc et permet désormais l'accueil de deux manifestations simultanément. Après la restructuration et l'extension d'Amphitéa achevées en 2009,

création

Une agence locale pour toutes les questions liées à l'énergie

Située place Freppel à Angers, l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) partage ses locaux avec le programme "Mieux chez moi"* (lire Métropole 41). La création de cette agence est une des actions inscrites dans le plan climat énergie initié par la collectivité et ses partenaires. L'objectif : réduire de plus de 20 % les émissions de gaz à effet de serre et l'impact énergétique du territoire d'ici 2020.
Sous statut associatif, l'Alec est désormais un guichet unique de conseils et d'informations pour les habitants et les acteurs du territoire (associations, entreprises, collectivités…). Elle va également mettre en réseau l'ensemble des partenaires et décliner la politique énergétique d'Angers Loire Métropole. "À terme, l'Alec va également générer des économies importantes, souligne Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole. On estime qu'un euro investi dans une telle structure permet aux ménages, aux professionnels et aux collectivités d'économiser trois euros sur les factures d'énergie." ■

* "Mieux chez moi" permet aux propriétaires de logements de plus de quinze ans du parc privé de bénéficier, sous conditions, d'aides financières et d'un accompagnement pour des travaux d'amélioration de leur logement.

Renseignements au 02 41 43 00 00

THIERRY BONNET

PHILIPPE NOISETTE

es expositions

cette nouvelle opération renforce l'attractivité du parc, fréquenté chaque année par près de 400 000 visiteurs. Dans la continuité des travaux, les abords des bâtiments vont par ailleurs être travaillés pour valoriser la filière végétale du territoire.
Ces travaux d'un montant de 7,8 millions d'euros hors taxe ont été financés par la Ville d'Angers, la Région, le Département et l'État. ■

aménagement

Nouveau parking à la gare Saint-Laud

THIERRY BONNET

Mi-décembre, un nouveau parc de stationnement a ouvert dans le secteur de la gare d'Angers, rue Auguste-Gautier. Appelé Saint-Laud 2, ce nouveau parking aux lignes contemporaines et aux façades composées d'une résille en zinc propose 580 places sur huit niveaux.
Il vient compléter l'offre de stationnement du quartier. Désormais, les quatre parcs de stationnement (Saint-Laud 1 et 2, Marengo, Haras) proposent 1 400 places à destination notamment des usagers de la gare.
À noter également qu'à l'occasion de cette ouverture, le rôle de chacun de ces parcs a été repensé afin de proposer une offre mieux adaptée aux besoins des automobilistes. Enfin, afin d'accéder plus facilement au site, les véhicules en provenance notamment des boulevards Sud d'Angers sont encouragés à rejoindre la gare via la Baumette ou le Pont-Noir. ■

nouveau

Pack'Énergie pour les entreprises

Un outil pour aider les entreprises à réduire leurs consommations d'énergie : c'est cela le Pack'Énergie, proposé par la Chambre de commerce et d'industrie et Angers Loire Métropole aux entreprises du territoire. Cet accompagnement comprend une évaluation énergétique afin d'identifier les solutions qui permettront de réduire les dépenses, la formation d'un "référent énergie" au sein de l'entreprise et un point d'étape pour le suivi. Le Pack'Énergie est gratuit pour les entreprises et s'inscrit dans le cadre du plan climat énergie territorial lancé en 2011 par la communauté d'agglomération. À noter qu'en entreprise comme à la maison, une baisse du chauffage de 2 degrés représente une diminution de 15 % sur la facture. ■

» **Renseignements auprès du conseiller énergie de la CCI, 02 41 20 54 21, arnaud.guihard@mainetloirecci.fr**

en bref

Liaison aérienne vers Nice

Des vols pour Nice au départ d'Angers Loire Aéroport sont programmés deux fois par semaine du 2 au 19 mars avec la compagnie Igavion.
www.igavion.fr 09 70 46 36 00.
La ligne Angers-Londres reprendra quant à elle ses rotations à partir du 20 mai avec la compagnie British Airways.
www.ba.com

Maison de la justice et du droit : nouveaux horaires

Située au centre commercial du Chapeau de Gendarme, quartier de la Roseraie à Angers, la maison de la justice et du droit est ouverte les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le jeudi de 13 h 30 à 19 h 30.
02 41 45 34 00, mjd-angers@justice.fr

43e Olympiades et Salon régional des métiers

Plus de 80 métiers à découvrir dans les secteurs de l'agriculture, de l'automobile, du bâtiment, des services à la personne, des nouvelles technologies de l'information, des travaux publics…
Participation de plus de 400 jeunes aux sélections régionales des 43e Olympiades des métiers, espaces de découverte des métiers, échanges avec des professionnels, conférences…
Parc des expositions d'Angers, le 11 avril de 10 h à 19 h, nuit de l'orientation de 17 h à 22 h ; le 12 avril de 9 h à 18 h.
www.paysdelaloire.fr

La santé dans les territoires ruraux

Une nouvelle synthèse du Conseil de développement de la région d'Angers, consacrée à la santé dans les territoires ruraux du Pôle métropolitain Loire Angers, est disponible sur **www.conseil-dev-loire.angers.fr**
Les membres du conseil y proposent "des pistes de réflexion pour que la santé reste accessible à tous demain malgré les menaces de dégradation de l'offre de soins".

PHILIPPE NOISETTE

Le réemploi limite le gaspillage et soutient des emplois en insertion.

déchèteries

Une seconde vie pour les meubles, objets, textiles...

Les huit déchèteries du territoire sont désormais équipées de conteneurs pour la collecte des objets destinés au réemploi par Emmaüs, Apivet (pour le textile) et la ressourcerie des Biscottes. Vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie, objets de décoration, vaisselle, livres, jouets et meubles en bon état (et montés) peuvent y être déposés, le tout propre et emballé dans des sacs fermés.
Objectifs : réduire le volume des déchets, éviter le gaspillage et soutenir les emplois en insertion issus de la filière du réemploi sur le territoire. Autre nouveauté dans les déchèteries : les meubles, inutilisables ceux-là, mais aussi les vieux salons de jardin, les literies usagées... doivent être déposés dans une benne dédiée.
Ces matériaux sont désormais adressés à des filières de recyclage financées par les fabricants (transport et traitement compris). Une nouvelle organisation qui réduit d'autant le coût de traitement à la charge de la collectivité. ■

» **Jusqu'au 31 mars, les déchèteries sont ouvertes du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; les samedis, de 9 h à 17 h et les dimanches de 9 h à 12 h.**

expérimentation

Des gobelets en plastique réutilisables à emprunter

Angers Loire Métropole expérimente le prêt de gobelets en plastique réutilisables. Écologiques et économiques, ces gobelets sont prêtés gratuitement aux associations et entreprises du territoire pour leurs événements : kermesse, assemblée générale, rencontre sportive, séminaire... La préparation des commandes, le stockage et le lavage des verres sont assurés par les adultes en situation de handicap en insertion dans les ateliers de l'ADAPEI, à Avrillé (Croix-Cadeau, 7, rue Paul-Langevin).
Les gobelets sont à retirer et à rapporter à cette adresse. ■

» **Informations au 800 41 88 00. Prévoir un délai d'une semaine pour 500 gobelets maximum, deux semaines de 500 à 4 000 gobelets, trois semaines pour 4 000 gobelets et plus.**

en bref

Payer sa facture d'eau sur internet

Il est désormais possible d'acquitter sa facture d'eau et d'assainissement sur le site internet d'Angers Loire Métropole : **www.angersloiremetropole.fr** onglet "vos démarches" puis "paiement en ligne". Prochainement, il sera également possible de régler les factures de branchement, de SPANC (service public d'assainissement non collectif) et de participation au financement de l'assainissement collectif.

L'Esaip est plus verte

La première édition du Green Code Lab Challenge s'est tenue fin 2013 dans dix-huit écoles d'ingénieurs en France et en Europe, dont trois angevines (Esaip, Istia, Eseo). La mission des étudiants : diminuer l'énergie consommée par une application informatique en optimisant son programme. L'équipe "green optimize" de l'Esaip, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, est arrivée en tête du classement avec près de 50 % d'économies réalisées en diminuant l'utilisation des ressources induite par le logiciel (processeur, mémoire, accès réseau...). Les étudiants lauréats seront accompagnés par Angers Technopole pour réfléchir à un projet de start-up.

Label "éco-jardin"

Après Balzac et Saint-Nicolas à Angers, les parcs communautaires des Ardoisières à Trélazé et des Sablières à Écouflant, c'est au tour du Hutreau et du parc de loisirs du lac de Maine de recevoir le label "éco-jardin". Élaboré par l'association Plante et Cité, ce label national est attribué aux espaces verts dont l'entretien est assuré dans le respect de l'environnement.

êtes-vous un éco-citoyen ?

1 **En laissant des appareils comme une télévision, un ordinateur ou un lecteur DVD en mode veille, on consomme :**

A. Rien du tout.
B. Trop, et c'est même un potentiel gisement d'économies d'énergie.
C. Si peu que c'est négligeable.

2 **Pour bien dormir, la température idéale dans une chambre est de :**

A. 21°.
B. 19°.
C. Entre 16 et 18°.

3 **Je veux manger des fruits d'été en plein hiver**

A. Je choisis des fruits bio pour préserver l'environnement.

B. J'achète des fruits en conserve en attendant l'été.

C. Je congèle moi-même pêches et abricots à la belle saison pour en profiter le reste de l'année.

4 **Pour diminuer sa consommation d'essence, il est préférable de :**

A. Réduire sa vitesse de 10 km/heure.
B. Rouler les fenêtres ouvertes pour ne pas utiliser la climatisation.
C. Utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein.

5

Qu'est ce que l'empreinte écologique ?

A. Un logo qui permet d'identifier qu'un produit est respectueux de l'environnement.
B. L'impact de l'activité humaine sur l'environnement.
C. Une empreinte digitale faite avec de l'encre végétale.

réponses

5 bonnes réponses

La chasse au gaspillage est devenue pour vous un véritable réflexe. Question de budget bien sûr, mais aussi volonté de participer à la préservation de l'environnement. Vous avez déjà adopté des gestes simples, comme celui d'éteindre systématiquement les appareils électriques en veille chez vous comme au bureau.

3 ou 4 bonnes réponses

Vous êtes sensibles à la protection de l'environnement mais ne savez pas vraiment comment agir au quotidien. Prendre l'habitude d'économiser l'eau, le papier, l'énergie... c'est tout simple et à la portée de chacun.

Moins de 3 bonnes réponses

Être vigilant sur le gaspillage alimentaire et vos achats, surveiller vos consommations d'eau et d'énergie... Vous n'y êtes pas opposé mais ne savez pas comment vous y prendre. Faites confiance à votre bon sens, vous avez tout à y gagner !

Les réponses : 1B, 2C, 3B et 3C, 4A et 4C, 5B.

Ardoisières : l'Agglomération r

Alors que la fermeture de la mine de Trélazé a été annoncée fin novembre, Angers Loire Métropole sollicite l'État pour une nouvelle expertise objective sur le gisement. L'enjeu : l'emploi des salariés et un avenir possible pour l'exploitation de l'ardoise sur le territoire.

Ce lundi 25 novembre 2013 restera dans les mémoires comme un jour sombre : l'annonce de la fermeture des Ardoisières de Trélazé a fait l'effet d'une bombe pour les 150 salariés et leurs proches, comme pour les habitants de tout le territoire.
La raison invoquée par le groupe industriel Imérys : l'épuisement du gisement. Un gisement exploité depuis le Moyen-Âge, produisant une ardoise de grande qualité, destinée notamment aux chantiers de restauration des monuments nationaux. Le directeur général des Ardoisières d'Angers évoque dans un courrier les "difficultés d'exploitation récurrentes" rencontrées par l'entreprise depuis plusieurs années.

Une histoire millénaire

"C'est un jour de grande tristesse pour l'agglomération angevine, commentait dès l'annonce Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole. L'histoire de notre territoire est intimement liée à l'exploitation de l'ardoise et les Ardoisières d'Angers ont façonné nos esprits autant que nos paysages."
C'est bien déjà au nom de cette histoire commune qu'en 2002 déjà, Angers Agglomération achetait 170 hectares de terrains aux Ardoisières, situés sur les communes d'Angers, Trélazé, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Les Ponts-de-Cé. Objectif : valoriser ce patrimoine industriel et ces paysages tout en préservant les sites emblématiques, afin d'en empêcher un éventuel morcellement.
Aujourd'hui, il n'est plus seulement question de préservation du patrimoine mais bien de l'avenir des salariés du site, mobilisés depuis l'annonce de la fermeture. Une mobilisation soutenue par les élus du territoire, réunis en conseil communautaire exceptionnel le 19 décembre dernier.
Quasiment exclusivement consacrée aux Ardoisières, cette séance a été suivie par de nombreux salariés, invités par Jean-Claude Antonini à faire entendre leur voix.
"Ce dossier est monté de toutes pièces, à charge contre l'industrie ardoisière et ses emplois", estimait leur représentant, Hervé Sabba, délégué CGT. Expliquant qu'il y a encore des réserves d'ardoises, ils réclament l'arrêt du plan de fermeture et la reprise des travaux. "Il y a toujours un gisement. Des secteurs entiers ne sont plus exploités pour des raisons différentes, mais aucun par manque d'ardoise. Et ils ne demandent qu'à être repris."

Les élus mobilisés

Cette "expertise d'usage" a été entendue par les représentants d'Angers Loire Métropole qui, à l'unanimité, ont notamment décidé de solliciter l'État pour une expertise sur la qualité du gisement d'ardoise ; et d'engager une étude juridique détaillant les obligations de la société des Ardoisières d'Angers et du groupe Imérys.
"Je demande en outre au groupe de fournir l'étude sur laquelle il s'appuie pour faire valoir son droit de retrait du site trélazéen, déclarait également Jean-Claude Antonini. Si l'entreprise est contrainte de fermer, nous serons vigilants à ce que le plan de sauvegarde de l'emploi soit, au-delà des dispositifs légaux, le plus favorable possible aux salariés.
Enfin, s'il faut envisager la revitalisation du site, là aussi Imérys devra assumer pleinement ses responsabilités pour sa remise en état et sa revitalisation."

éclame une expertise

zoom

L'ardoise de Trélazé a façonné l'histoire, le patrimoine et les paysages

Les Ardoisières d'Angers auront compté jusqu'à 3 000 salariés au début du 19e siècle. L'ardoise, celle d'Angers particulièrement, s'impose alors dans toute l'Europe. C'est l'époque de l'arrivée massive des ouvriers bretons, main-d'œuvre réputée docile et bon marché. À partir des années 1960, l'ardoise de Trélazé cède progressivement le pas à l'ardoise espagnole, dont l'exploitation est moins coûteuse. Sa qualité lui permet cependant de se positionner sur le marché du haut de gamme. On la retrouve sur la toiture de la cathédrale d'Angers, des châteaux de Chambord et Versailles ou encore de l'abbaye royale de Fontevraud. Mais aussi sur le nouveau bâtiment du parc des expositions, Ardesia, visible depuis l'autoroute A 11.

THIERRY BONNET

Les élections locales auront lieu en mars. Pour la première fois, les électeurs des communes de plus de 1 000 habitants voteront aussi pour désigner les conseillers communautaires qui les représenteront à Angers Loire Métropole.

Angers Loire Mé mode d'emp

Depuis le 1er janvier 2011, Angers Loire Métropole regroupe trente-trois communes et près de 280 000 habitants. "C'est une intercommunalité qui a changé de visage, qui n'est plus au simple stade de l'administration des premiers jours", souligne son président, Jean-Claude Antonini. Depuis la création du district urbain, en 1968, la Communauté d'agglomération a en effet considérablement élargi son champ de compétences. Aujourd'hui, elle agit au quotidien pour l'accueil des entreprises, l'aménagement du territoire, les transports urbains, finance la recherche, l'enseignement supérieur (lire en page 18), l'agrandissement et la construction d'écoles... Des exemples ? La première ligne de tramway reliant Avrillé au quartier Roseraie

PHILIPPE NOISETTE

THIERRY BONNET

Réalisée par Angers Loire Métropole et inaugurée en 2011, la ligne de tramway est un outil structurant pour le terrritoire.

PHILIPPE NOISETTE

L'intercommunalité impose un "faire ensemble" essentiel pour le développement équilibré de notre territoire. Dans le logement, le développement économique, les grands services environnementaux, les transports urbains… notre communauté est aujourd'hui aux avant-postes.

Jean-Claude Antonini,
président d'Angers Loire Métropole

tropole loi

à Angers et le centre technique des transports ont été réalisés par Angers Loire Métropole. Comme la modernisation de l'usine de production d'eau potable, aux Ponts-de-Cé. Ou récemment, le groupe scolaire Aimé-Césaire de Trélazé, les nouvelles classes de l'école du Petit Vivier à Bouchemaine, le sentier pédestre au départ de Beaucouzé et aussi le parking de la halte ferroviaire de Briollay.

"L'esprit communautaire"

Autant de projets structurants pour le territoire, qu'une commune seule ne pourrait pas financer. "Que ce soit dans le logement, le développement économique, l'aménagement, les grands services environnementaux, les équipements collectifs majeurs, notre communauté est aujourd'hui aux avant-postes", indique Jean-Claude Antonini. Au bénéfice des habitants comme de l'économie locale : "Communes et communautés portent en maîtrise d'ouvrage 80 % des investissements publics locaux, qui eux-mêmes représentent les trois-quarts de ceux du pays", rappelle-t-il.

Au-delà de cet aspect financier, la dynamique de la Communauté d'agglomération est portée par "l'esprit communautaire", la solidarité entre les communes qui la composent. Elle s'exprime particulièrement à l'heure de débattre des grands projets d'aménagement du territoire comme le Schéma de cohérence territoriale (Scot) à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers ou le Plan local d'urbanisme (PLU). C'est collectivement que sont réfléchis les grands équilibres de demain, entre zones d'habitat, de développement économique, espaces naturels, espaces de loisirs…

Aujourd'hui, la réforme du mode de scrutin donne aux

(suite page18)

En 2014, vous voterez aussi pour

En 2014,
pour la première fois,
les conseillers
communautaires
seront élus
en même temps
que les conseillers
municipaux:
les élections auront lieu
les 23 et 30 mars.

Communes de moins de 1 000 habitants
le bulletin de vote ne comportera **que la liste des candidats** aux élections municipales.

Les échéan

9

repré
des 33 c

Après les élections...

... le conseil communautaire d'Angers Loire Métropole sera formé de

vos conseillers communautaires

Communes de plus de 1 000 habitants

1 bulletin pour 2 listes :
le bulletin comportera la liste des candidats au conseil municipal et la liste des candidats au conseil communautaire.

angers loire métropole
rayonnante **entreprenante** **naturelle** solidaire

(suite page15) électeurs des communes de plus de 1 000 habitants la possibilité de désigner eux-mêmes leurs élus communautaires. C'est l'objet de la loi adoptée en mai 2013 qui sera appliquée pour la première fois aux élections locales des 23 et 30 mars (notre infographie en page 16).
Un système d'élection directe qui va offrir davantage de visibilité à l'intercommunalité et à l'action des conseillers communautaires, renforcer le lien entre les habitants et leurs représentants. Au bénéfice de tout le territoire. ■

Les élections et le conseil co

1. Comment seront désignés les conseillers communautaires ?
Jusqu'à présent les conseillers communautaires étaient élus par et parmi les conseillers municipaux. Désormais, dans les communes de plus de 1 000 habitants, le bulletin de vote comportera la liste des candidats au conseil municipal et la liste des candidats au conseil communautaire.
La règle de la parité sera également appliquée pour la première fois : ces deux listes devront présenter autant de femmes que d'hommes.
Dans les communes de moins de 1 000 habitants (Béhuard, Sarrigné, Écuillé), le bulletin de vote ne comportera toutefois que la liste des candidats aux élections municipales.
Les conseillers communautaires seront désignés au sein du conseil municipal : le maire, puis son suppléant. La parité n'est pas obligatoire dans les communes de cette taille.

2. Comment est composé le conseil ?
Le conseil communautaire est formé de 91 représentants des trente-trois communes du territoire. 47 % pour Angers, soit 43 délégués, la ville-centre

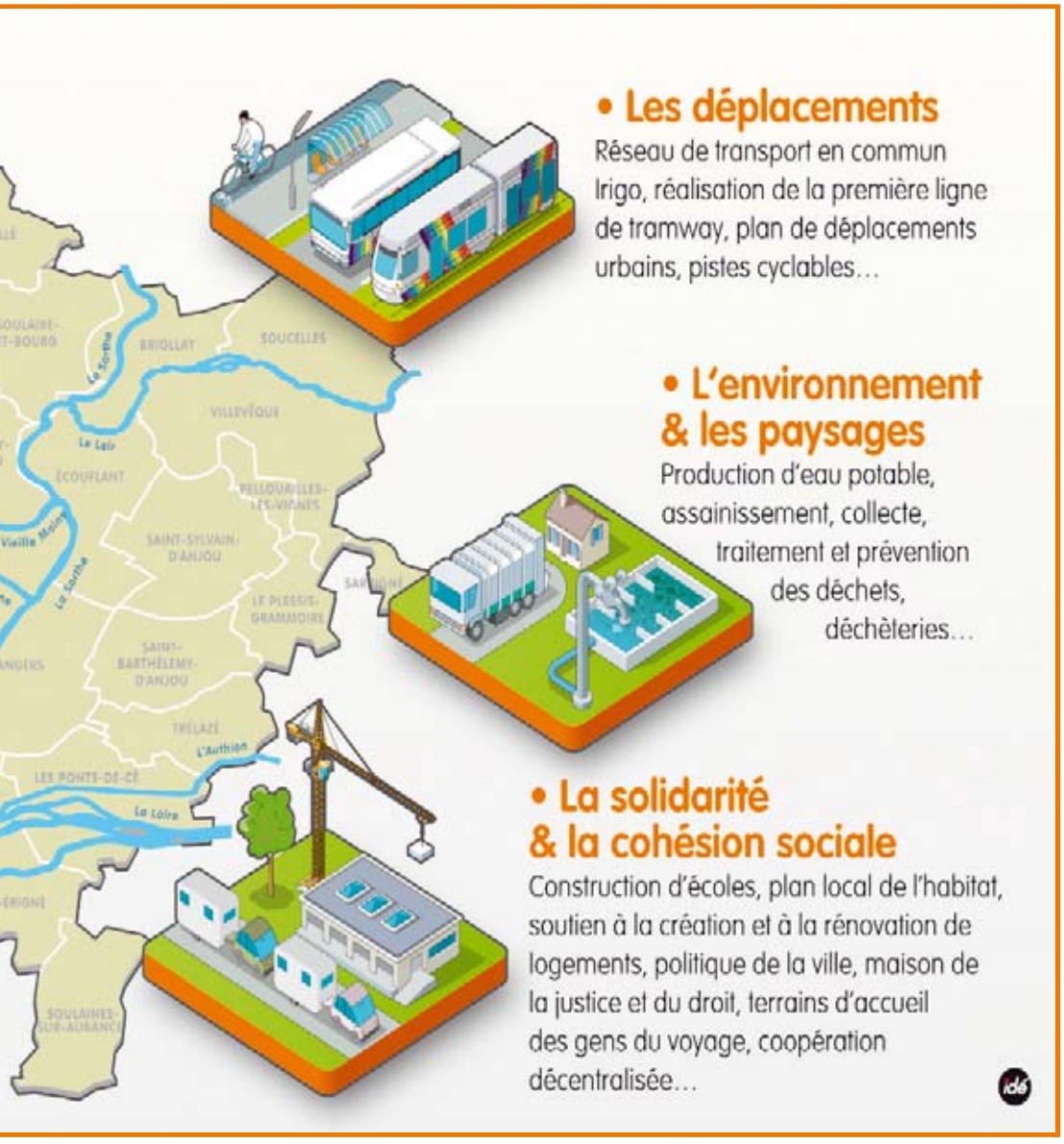

mmunautaire en quatre questions

représentant 57 % des habitants de la métropole.
53 % pour les 32 autres communes : 1 délégué et 1 suppléant pour les communes de moins de 4 000 habitants ;
2 délégués pour les communes de plus de 4 000 habitants ;
3 délégués pour les communes de plus de 8 000 habitants ;
4 délégués pour les communes de plus de 12 000 habitants.

3. Quel est le rôle des conseillers communautaires ?

Ils définissent la politique menée par la communauté d'agglomération pour les habitants des trente-trois communes du territoire. Cinq grands domaines d'intervention regroupant quatorze compétences sont concernés : l'économie, l'environnement et les paysages, la solidarité et la cohésion sociale, l'aménagement et le développement durables du territoire.
Des conseillers représentent également l'agglomération au sein de différentes instances : l'Agence d'urbanisme de la région angevine, la Mission locale angevine, Angers Loire développement, la maison de l'emploi…

4. Comment fonctionne le conseil communautaire ?

Le conseil se réunit une fois par mois au siège de la communauté d'agglomération, rue du Mail, à Angers. Ces séances sont publiques : tous les citoyens peuvent y assister.
Le vote du conseil est sollicité pour l'ensemble des décisions, préparées au sein des commissions.
Ces commissions ont un rôle consultatif. Elles étudient les dossiers avant de les transmettre au conseil. Elles sont composées de conseillers communautaires et d'auditeurs.

en bref

En chiffres

Issue du district créé en 1968, la communauté d'agglomération a été formée en janvier 2001.
Elle est composée de **33 communes** regroupant près de **280 000 habitants**.
C'est un territoire de près de **51 000 hectares** faisant partie du Pôle métropolitain Loire Angers, aux côtés des communautés de communes du Loir, Loire Aubance et Vallée Loire Authion.

Communes de plus de 1 000 habitants

Angers,
Avrillé,
Beaucouzé,
Bouchemaine,
Briollay,
Cantenay-Épinard,
Écouflant,
Feneu,
La Meignanne,
La Membrolle-sur-Longuenée,
Le Plessis-Grammoire,
Le Plessis-Macé,
Les Ponts-de-Cé,
Montreuil-Juigné,
Mûrs-Érigné,
Pellouailles-les-Vignes,
Saint-Barthélemy-d'Anjou,
Saint-Clément-de-la-Place,
Saint-Jean-de-Linières,
Saint-Lambert-la-Potherie,
Saint-Léger-des-Bois,
Saint-Martin-du-Fouilloux,
Saint-Sylvain-d'Anjou,
Sainte-Gemmes-sur-Loire,
Savennières,
Soucelles,
Soulaines-sur-Aubance,
Soulaire-et-Bourg,
Trélazé,
Villevêque

Communes de moins de 1 000 habitants

Béhuard,
Sarrigné,
Écuillé

La maison des projets s'adresse aux professionnels du numérique et de l'économie culturelle et créative, mais aussi au grand public. Un lieu au service de l'innovation et des talents du territoire.

La maison des projets

Les premiers coworkers ont investi la maison des projets en septembre 2012. Aujourd'hui, ils sont environ soixante-dix utilisateurs réguliers, collectifs, télétravailleurs indépendants, jeunes entrepreneurs, start-up… À la demi-journée, à la journée, à la semaine voire au mois, ils viennent exercer leur activité dans ces locaux de la place Imbach à Angers, où leur sont proposés, moyennant un coût modique, un espace de travail partagé, une salle de réunion, deux bureaux et une connexion internet. Le tout dans un esprit de partage et d'ouverture, propre aux espaces de coworking.
"Ici, on partage l'espace et l'équipement mais aussi le thé, le café, certains déjeunent sur place…", souligne François Lemoulant, directeur de la maison des projets. Ce tiers-lieu à mi-chemin entre le bureau et la maison favorise ainsi les échanges, les projets communs, la structuration des réseaux. "C'est toute la force de la maison des projets que de favoriser les rencontres entre les professionnels d'horizons différents, mais aussi avec le grand public auquel des animations sont régulièrement proposées, par la maison des projets elle-même, Angers Technopole, Terre des Sciences, l'association Maine Labs…", énumère-t-il.
Pendant la fête de la science, en octobre dernier, près de 500 personnes, dont de nombreux scolaires, ont ainsi découvert le fonctionnement d'une imprimante 3D et le projet de Fab Lab. À l'occasion de Soleils d'hiver, c'est de réalité augmentée dont il était question, au travers du jeu Virtual flocon et de la chasse au trésor numérique proposés aux visiteurs. "En permettant aux Angevins de tester des innovations autour du numérique, la maison des projets répond aussi à sa mission", ajoute François Lemoulant.
Les "pros" ont aussi leurs rendez-vous réguliers, autour de la mission AnCRE notamment, centre de ressources pour les professionnels du secteur culturel et créatif : temps de rencontre informels autour d'un petit-déjeuner une fois par mois, rencontres professionnelles, tables rondes…

Entreprises hébergées

La maison des projets abrite le 9RueClaveau, club d'entreprises du secteur de la production musicale fédérant Radical Production, 3C, Yotanka, Lo'Jo Éditions, TEO MGMT et Sub Me. Mais aussi les entreprises Web2C (agence de communication web), Buzz Mediatik (promotion d'artistes dans les musiques actuelles) et Novotech Ingénierie (objets connectés).

PHOTOS : PHILIPPE NOISETTE

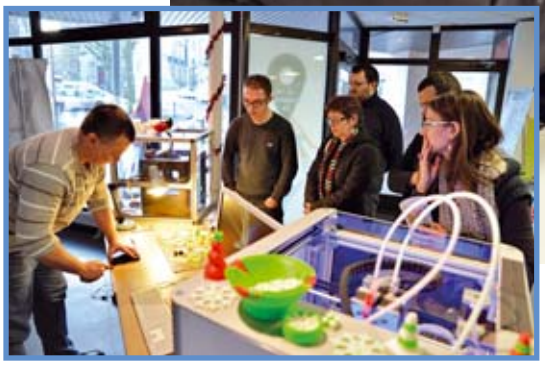

Impression en 3D

La maison des projets permet de découvrir et de tester des innovations autour du numérique comme l'impression en 3D, en démonstration à l'occasion de la fête de la science puis des animations de Soleils d'hiver.

L'espace de coworking

Les coworkers disposent d'un espace de travail partagé, d'une salle de réunion, de deux bureaux et d'une connexion internet. Autour d'un café ou d'un déjeuner, le lieu favorise aussi les échanges, les projets communs, la structuration d'un réseau professionnel indispensable au développement des jeunes entreprises.

Petit déj' avec AnCRE

Basé à la maison des projets, le centre de ressources pour les professionnels du secteur culturel et créatif propose chaque mois un petit déj' : un temps de rencontre informel utile pour échanger des idées, des contacts, des collaborations...

Virtual flocon

Soleils d'hiver était aussi à la maison des projets avec le jeu Virtual flocon et la chasse aux trésors numérique accessible à partir d'une tablette ou d'un smartphone.

Soirée de l'innovation

Dans le cadre de Made in Angers, présentation ludique de projets innovants, portés par des entreprises du territoire ou des établissements d'enseignement supérieur. Animation suivie d'un concert. Le 25 février, à partir de 18 h 30. Entrée gratuite.

Espace "booster"

La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole proposent au sein de la maison des projets un espace "booster" ouverts aux professionnels des secteurs numériques, culturels et créatifs (designer, concepteur de jeux vidéo ou de logiciels, scénographe, éditeur, développeur...) à la recherche d'un hébergement temporaire dans une logique de réseau. Sont pris en compte dans l'évaluation des candidatures : le secteur d'activité concerné, l'ambition et le réalisme du projet, l'intérêt de son inscription dans le lieu. Modalités et dossier de candidature à télécharger sur **www.angers.fr/maisondesprojets**

Espace coworking

Il est ouvert de 9 h à 18 h, du lundi au vendredi. 60 euros le carnet de 20 demi-journées avec accès à un bureau ou une salle de réunion. **Contact : 02 41 05 59 59, maisondesprojets@ville.angers.fr**

Mission AnCRE

Pour faciliter le repérage et le choix des professionnels du secteur culturel et créatif présents sur le territoire angevin, la mission AncCRE propose un site internet destiné aux particuliers, associations, collectivités, entreprises. Il facilite l'échange entre professionnels, contribue à la vie du réseau et permet aux indépendants de se faire connaître. **www.ancre-angers.eu**

Angers Technopole

Pour contacter Yoann Digue, chargé du développement de la filière numérique : 06 20 41 01 34, **www.angerstechnopole.com**

THIERRY BONNET

Le musée numérique sera enrichi de nouveaux contenus, comme cette vidéo tournée avec Ethnodoc au musée de l'ardoise.

Trélazé

Le musée numérique transmet la mémoire des Allumettes

À l'origine, il y a une large enquête destinée à collecter la mémoire des anciens ouvriers des Allumettes. L'objectif : garder trace de l'histoire de cette manufacture de près de sept hectares, qui a fermé ses portes en 1981 et qui sera reconvertie pour accueillir des logements.

"Au terme de cette enquête, nous disposions de trente heures de témoignages, enregistrés sous forme audio ou vidéo", détaille Claire Marsollier, qui anime le projet culturel des Allumettes. Ce projet, initié en 2011 par la signature d'une convention entre Trélazé, le ministère de la Culture et le bailleur social Le Toit Angevin, propriétaire du site, a pour but d'accompagner la mutation de la "manu" par sa valorisation comme objet du patrimoine de la ville, indissociable de son histoire. "Très vite, s'est posée la question de la manière dont nous pourrions exploiter ce matériau, les témoignages bien sûr mais aussi de très nombreuses photos, transmises par les archives départementales, poursuit Claire Marsollier. Le choix a été fait de créer un musée numérique, qui a l'avantage de conserver ces documents tout en les rendant accessibles."

De fait, une simple connexion internet suffit pour visiter le musée, et notamment la très belle exposition virtuelle consacrée aux Allumettes, organisée autour de thèmes (la conception des machines, les différents métiers, les rapports sociaux…). Innovant par sa forme et son fond, le musée a désormais vocation à s'enrichir pour donner peu à peu à voir une image complète de l'histoire de Trélazé. Une présentation des anciennes écuries, devenues lieu d'exposition d'art contemporain, est prévue prochainement puis, à plus long terme, une grande exposition sur les Ardoisières. ■

Pour visiter le musée : www.musee-numerique.com/trelaze

La Meignanne

Deux livres et toute une histoire

Michel Léauté et Claude Dominault sont les auteurs bénévoles de "Regards sur La Meignanne", paru en fin d'année. Deux volumes de près de 230 pages chacun, consacrés à l'histoire, la géographie et les traditions de la commune… des origines à nos jours.

"Ce travail de recherche est parti de la volonté d'étoffer les articles historiques du journal municipal, expliquent-ils. Au fil du temps et face à la matière accumulée, le projet d'ouvrage s'est imposé."

Leur point de départ : les calvaires et les fours à chaux. "Peu de gens savent qu'on a dénombré jusqu'à dix-huit calvaires dans la commune", dévoile Claude Dominault. Quant à l'histoire des fours à chaux, coup de cœur de Michel Léauté, "elle marque l'éveil industriel de La Meignanne, entre les années 1820 et 1840, jusqu'à la Première Guerre mondiale."

Les deux auteurs sont également intarissables sur les années 70 et la création des premiers lotissements : "Ce fut décisif pour l'évolution démographique. On passe de 731 habitants en 1975, à 1 163 en 1982, près de 1 600 huit ans plus tard, pour arriver quasiment à 2 200 Meignannais aujourd'hui."C'est d'ailleurs pour eux que les auteurs ont mené à bien ce travail : "Pour les anciens, afin de perpétuer leur mémoire. Pour les nouveaux, afin qu'ils connaissent un peu mieux la commune." ■

"Regards sur La Meignanne", tomes 1 et 2, 34 euros, disponibles à la mairie.

PHILIPPE NOISETTE

Michel Léauté et Claude Dominault, les auteurs de "Regards sur La Meignanne".

JEAN-MICHEL DELAGE

Mûrs-Érigné

Dans sa roulotte, Nadine Fillion coiffe, maquille, conseille des personnes fragilisées.

L'Atelier Fée fait des heureux

Dans sa roulotte rouge et verte, Nadine Fillion redonne le sourire à coups de pinceau à maquillage, de brushing et de vernis à ongles. Depuis 2007, l'Atelier Fée coiffe, maquille et travaille sur l'image de soi de personnes en situation précaire. "J'avais déjà coiffé des personnes fragilisées, mais c'est lors d'un rendez-vous à Pôle Emploi que j'ai eu le déclic, raconte-t-elle. J'ai voulu monter un salon qui recevrait des gens ne pouvant être coiffés dans des espaces classiques pour des raisons physiques, psychologiques ou financières". Après de longues démarches, le salon a ouvert en 2007 avec le soutien d'une structure qui salarie Nadine Fillion. "Je travaillais avec une quarantaine d'associations et proposais des sessions de dix séances à des publics très divers : personnes âgées, précaires, handicapées", explique-t-elle. Aujourd'hui, la structure a fermé, mais la coiffeuse au grand cœur continue. Car à chaque fois, la transformation opère : "Changer d'apparence permet aux personnes que j'accueille de changer de regard sur elles-mêmes et de faire changer le regard des autres. C'est une étape vers une revalorisation et parfois vers la réinsertion."
Malgré une situation financière précaire, Nadine Fillion ne lâcherait son activité pour rien au monde :
"Je travaille avec des gens formidables et je sais que mon travail change vraiment la vie de certaines personnes. Leurs témoignages, parfois très forts, me donnent envie de continuer." ■

www.sites.google.com/site/atelierfee/
02 72 79 30 44 ou 06 22 58 90 71

Pellouailles-les-Vignes

La maison de la santé a ouvert ses portes

Depuis le mois de septembre, un kinésithérapeute, un ostéopathe, une psychologue, une sage-femme, une pédicure-podologue, un cabinet infirmier, un taxi spécialisé dans les transports sanitaires, une orthophoniste, sans oublier une antenne du service de soins infirmiers à domicile se partagent la maison de la santé construite dans le bourg, à proximité du Carré des arts. Ce bâtiment compte également une dizaine de logements en location, une salle de réunion pour les professionnels de santé et un espace disponible pour des médecins.
Ce projet sur mesure, porté par la commune, a été réalisé avec le bailleur social Le Val de Loire.
"Cet équipement est un élément de réponse face au vieillissement de la population, aux enjeux du maintien à domicile et à l'arrivée de nouveaux habitants notamment grâce à la construction de l'éco-quartier, explique le maire, Martine Blégent. Il va aussi favoriser la coordination entre professionnels et contribue à l'aménagement du territoire, en permettant le maintien d'une offre de santé."La maison de la santé s'intègre dans une opération d'aménagement du centre-bourg, comprenant à terme la construction d'une centaine de logements. ■

PHILIPPE NOISETTE

La maison de la santé abrite logements et professionnels de santé.

en bref

Briollay
Un parking à la halte ferroviaire
Angers Loire Métropole a aménagé une aire de stationnement à proximité de la halte ferroviaire, desservie par quatre trains à destination d'Angers dans la matinée et cinq autres, au départ d'Angers, l'après-midi et le soir.
Cet aménagement prévoit la possibilité d'une extension dans les années à venir pour compter au final une trentaine voire une quarantaine de places.

Les Ponts-de-Cé
Collecte de mobiles usagés
Deux points de collecte sont disponibles pour déposer mobiles, batteries ou chargeurs usagés à l'hôtel de ville et au centre communal d'action sociale, rue Abel-Boutin-Desvignes. Pris en charge par un Établissement et service d'aide par le travail (Ésat), le matériel récupéré est démantelé et recyclé ou reconditionné pour être revendu d'occasion. L'intégralité des bénéfices de cette action est versée à Emmaüs international et contribue à la création d'ateliers de collecte de déchets de mobiles en Afrique.

Cantenay-Épinard
Bourse aux disques et BD
Vinyles, CD, DVD, comics, mangas, au domaine de Chatillon, les 1er de 14 h à 19 h et 2 février de 10 h à 19 h. 2 euros, gratuit moins de 13 ans.

Avrillé

Le compost plutôt que la poubelle

Depuis un an, il n'y a plus de déchets alimentaires dans les poubelles du lycée Paul-Émile-Victor, à Avrillé. Épluchures, restes de repas, pain non consommé… tout part au compost. "Cela représente deux tonnes de déchets depuis la mise en place du composteur, en février 2013, détaille Dany Gauthier, gestionnaire de l'établissement à l'origine de la démarche. Tout est parti d'échanges avec le service Environnement d'Angers Loire Métropole, qui souhaitait expérimenter le compostage en milieu scolaire. Le lycée étant engagé dans un projet d'établissement sur le développement durable, la proposition nous a tout de suite intéressés."
À la sortie du restaurant scolaire, des bacs sont installés pour faire le tri entre les déchets destinés au compost et les autres. "Ce tri permet aux élèves de visualiser la quantité de nourriture qui est jetée chaque jour, souligne Dany Gauthier. Un bac a été installé pour le pain dans un but de sensibilisation, avec une forte diminution du gaspillage."
Ensuite, c'est à l'extérieur que ça se passe. Là, le compost est l'affaire de Claude Richard : "Brassage, humidification, répartition dans les différents bacs selon le niveau de maturation, affinage… il faut s'en occuper tous les jours", détaille l'agent polyvalent.
800 litres de compost, destinés à amender les espaces verts de l'établissement, ont déjà été récupérés.
Dernière initiative en date : la pose en février de parois transparentes, pour permettre d'observer les différentes étapes de maturation. ■

PHILIPPE NOISETTE

800 litres de compost ont été récupérés pour amender des espaces verts.

Montreuil-Juigné

Les parents aussi ont droit à une pause

JEAN-PATRICE CAMPION

Une fois par mois, la "Pause parents" permet d'aborder tous les sujets.

Dans la salle du centre social de Montreuil-Juigné, elles sont cinq mamans. Autour de tasses de café et de petits gâteaux, elles racontent leur quotidien. C'est la "Pause parents". "Une fois par mois, elles s'accordent un temps pour elles, pour parler de leur ressenti avec leurs enfants et échanger sur leur expérience", explique Corinne Lubert, l'animatrice.
Sylvie, qui vient pour la première fois, évoque les difficultés qu'elle rencontre avec son ado. "On peut se décharger et sentir que l'on n'est pas seule à se poser les mêmes questions ou à vivre les mêmes moments difficiles", résume-t-elle.
Le centre social de Montreuil-Juigné inscrit cet atelier dans le cadre de ses actions sur la parentalité. "Ici, on aborde toutes sortes de sujets : comment annoncer la mort de son chat à mon enfant ; combien d'argent de poche faut-il lui donner", précise Corinne Lubert. L'atelier est ouvert à tous les habitants, quel que soit l'âge des enfants. En cas de besoin, la conseillère peut orienter les parents vers des structures adaptées. ■

La "Pause parents" a lieu chaque 3e mardi du mois de 18 h à 19 h, sans inscription. Renseignements, 02 41 34 99 37

en bref

La Meignanne

Léandre, clown et mime poétique

Un clown, mime de talent, dans une maison rêvée pour partager la solitude et effleurer les émotions. Une maison visitée par des spectateurs imaginaires, avec des fantômes dans les armoires, des chaussettes qui volent, des miroirs joueurs…
Le 23 février à 17 h à l'espace Longuenée, route du Plessis.
Tout public. 7 et 9 euros.
Réservations 02 41 77 74 06, www.laruedumilieu.org

Beaucouzé

Nouveau sentier pédestre

Aménagé par Angers Loire Métropole, un nouveau sentier d'un peu plus d'un kilomètre relie le secteur du Bois l'Abbé aux parcs Saint-Nicolas. Labellisé éco-jardin, l'ensemble du site contribue à la préservation de la biodiversité sur le territoire. Les parcs Saint-Nicolas s'étendent sur 112 hectares entre Angers, Avrillé et Beaucouzé.

Angers

Café solidaire

Vous allez boire un café dans un bar, vous en payez deux. Le deuxième sera laissé en attente pour un inconnu, une personne démunie se présentant au comptoir. C'est le principe du "café solidaire", récemment lancé à Angers.Les établissements participant à l'opération sont identifiables par un autocollant apposé sur leur vitrine.
http://cafesolidaireangers.blogspot.fr

PHILIPPE NOISETTE

Huit compagnies sont hébergées dans des locaux de la rue Jacqueline-Mazé et forment le Label Pool.

Les Ponts-de-Cé

Le Label Pool a posé ses valises

Le SAAS (Structures artistes associés solidaires) s'est installé rue Jacqueline-Mazé, dans les locaux d'une ancienne usine. "Nous sommes un groupement de vingt-huit compagnies professionnelles de spectacle vivant, résume Samuel d'Aboville, chargé de diffusion à la compagnie Spectabilis, adhérente au SAAS. Chacune fonctionne de façon indépendante, mais adhère au SAAS avec l'envie commune de se rassembler, de s'entraider, de mutualiser les moyens et de créer des temps de discussion et de recherche d'idées…"

Avec le soutien des villes, les compagnies angevines de théâtre, de danse, d'arts de la rue ou encore de musique profitent de bureaux et de salles de répétition au sein de trois lieux : la Maison de Mûrs-Érigné où quatre compagnies ont posé leurs valises, La Cité à Angers qui accueille les bureaux de cinq compagnies et enfin le Label Pool aux Ponts-de-Cé, qui en héberge huit.
Au-delà de la mutualisation des moyens, des projets communs forment le ciment de ce regroupement. "Il y a le festival Ça chauffe ! à Mûrs-Érigné, mais aussi la création d'un catalogue présentant les compagnies et leurs spectacles, à destination des programmateurs, précise Samuel d'Aboville. Enfin, nous nous retrouvons régulièrement pour échanger sur nos expériences, faire la lecture d'un texte ou rechercher de nouvelles idées." ■

www.le-saas.info

Sainte-Gemmes-sur-Loire

Ils entretiennent la mémoire du convoi 8

Ils s'appellent Alexis, Vincent et Antoine. Comme leurs camarades de 1ère S du lycée du Fresne, ils ont découvert avec émotion l'histoire du convoi 8 : "Le huitième convoi de déportation de Juifs de France, parti d'Angers pour le camps d'extermination d'Auschwitz le 20 juillet 1942."
À son bord, 827 hommes, femmes et enfants, dont une poignée seulement est revenue vivante à la libération des camps. "Le convoi 8, peu d'Angevins le connaissent, expliquent-ils. D'ailleurs les documents qui l'évoquent sont rares."
Les lycéens le savent d'autant mieux qu'ils se sont plongés dans l'histoire de cette tragédie dans le cadre d'un projet mené avec leur enseignante d'histoire-géographie, Isabelle Gérard, et le conseiller principal d'éducation de l'établissement, Ludovic Triquet. "L'apprentissage se fait aussi hors les murs, souligne-t-il. Inscrit dans le programme d'actions éducatives, ce projet permet de travailler sur la Shoah y compris sous un angle local, d'aborder les techniques de recherche aux archives départementales, d'aller à la rencontre de déportés et de Justes, de se rendre aussi sur les lieux de mémoire…" Parmi ceux-ci, le camp de Montreuil-Bellay, la gare d'Angers d'où est parti le convoi, l'ex-séminaire de la rue Barra où furent enfermés les Juifs, le Mémorial de la Shoah, à Paris, et le camp d'Auschwitz. Cette année de travail aboutira à un dépliant réalisé avec le soutien de la Ville d'Angers, diffusé dès le printemps dans les bibliothèques, mairies, au centre information jeunesse… "Parce qu'il est important que les Angevins connaissent et partagent cette histoire." ■

PHILIPPE NOISETTE

Les lycéens se sont plongés dans les documents conservés aux archives départementales.

festival

Rendez-vous au théâtre cet hiver

Ce n'est pas un festival comme les autres. "Ça chauffe !" a ceci de particulier d'être organisé par les compagnies qui s'y produisent et même au-delà, par le collectif qu'elles ont créé : le SAAS, comme Structures Artistes Associés Solidaires. Pas étonnant donc d'y voir tel comédien derrière le bar, tel autre en cuisine, tel autre encore à la billetterie. Mais c'est bien sur les planches du centre Carmet que se joue ce festival théâtral que plébiscitent depuis sept ans déjà près de deux mille spectateurs.
Pour cette nouvelle édition, la recette reste inchangée. Le festival ouvre largement la fenêtre sur le spectacle vivant tel qu'il se décline actuellement dans le département du Maine-et-Loire. Du 10 au 16 mars, il sera donc possible d'y applaudir des talents multiples, aux caractères bien trempés. L'humour, la comédie, les mises en scène musicales, parfois florales, y côtoieront d'autres histoires, plus graves, comme le spectacle "Héritage(s)" du Collectif Citron, très attendu. Une quinzaine de spectacles tiendra l'affiche, la moitié réservée au jeune public. Les fidèles y retrouveront la Cie OeilduDo et leurs protagonistes de "Blanc" (deux sœurs au chevet de leur maman mourante) qui avait fait l'objet d'une lecture très remarquée lors d'une édition précédente.

le guide culture

Parmi les autres rendez-vous : "36 poses" de la Cie Métis, une lecture du SAAS "Frigomonde", le spectacle musical tout public "Le Journal d'une vie ordinaire" de la Cie ATetc, l'hymne à la joie de la Cie Zig Zag avec "La Première Gorgée de bière…", l'univers de la comédie et du monde rural de la Cie Patrick Cosnet dans "La Casquette du lendemain" et d'autres surprises à découvrir à tout âge. ■

"Blanc", par la Cie OeilduDo.

OEILDUDO

Mûrs-Érigné
Centre Jean-Carmet, du 10 au 16 mars, 5 euros (jeune public), 7 et 10 euros (adulte). Réservations à billeterie.chauffe@gmail.com ou au 06 28 22 86 71 (jusqu'au 10 mars) Renseignements www.festival-chauffe.fr

THIERRY BONNET

exposition

Loulou et Cie à découvrir au Quai

Grégoire Solotareff, auteur et illustrateur, papa notamment de Loulou, petit lapin star des plus jeunes, dévoile son bestiaire à Angers à l'occasion du festival Premiers Plans et de la sortie de son film d'animation. L'occasion de se plonger dans un univers coloré et tendre, touchant et drôle. De savourer aussi ces animaux qui prennent la pose dans des détournements de tableaux célèbres. "Dessiner un animal est difficile. Pour le réussir il faut qu'il soit à la fois gracieux et drôle. Car quel est l'intérêt de dessiner un animal s'il n'est pas drôle ?", interroge Grégoire Solotareff. Loulou et Cie font sourire et rêver : une introduction à savourer avant de découvrir les aventures animées du petit lapin sur les écrans. ■

Angers Le Quai, jusqu'au 22 février. Entrée libre. www.lequai-angers.eu

MATHIEU PELLETIER

Les Violons Barbares.

rendez-vous

Portées Voix, parenthèse singulière

Février annonce le retour du festival Portées Voix du THV, avec cinq soirées à la rencontre d'artistes à l'identité forte et singulière. En commençant par Piers Faccini et Vincent Segal : la rencontre entre un violoncelliste hors pair, collaborateur des plus grands musiciens, aussi à l'aise aux côtés de M que du London Symphonic Orchestra, et un compositeur et chanteur à l'élégance et au charme fou.
Ces deux artistes jouent ensemble depuis leur rencontre à la fin de l'adolescence, composant une musique métissée entre blues et rock, savamment teintée d'influence malienne. Le 4 février, ils proposeront un récital intimiste pour quelques concerts inédits, le temps d'un duo acoustique voix-violoncelle.
Les jours suivants, place à Piccoli Sentimenti avec les marionnettes en musique de Tof Théâtre, pour un hymne à l'émerveillement et à l'éveil du sens artistique (dès 3 ans), à la chanteuse Buridane et à la musique du monde aux accents sauvages des Violons Barbares. Portées Voix se terminera le 11 février avec les mélodies aux rythmiques envoûtantes de Titi Robin et de ses musiciens invités. Une soirée aux sources de la fraternité, un carnet de voyage entre l'Inde, le Maroc et la Turquie. ■

Saint-Barthélemy-d'Anjou THV. Du 4 au 11 février. www.thv.fr

MURIEL CHAULET

exposition

L'enthousiasme coloré de Combas

Robert Combas sera l'invité du Grand-Théâtre de mars à mai. L'occasion d'approcher le style Combas, reconnaissable entre mille.
La figuration libre, dont il est l'un des pères fondateurs, continue de s'imposer en "ovni" dans le paysage et l'histoire des courants artistiques contemporains. Pleine d'humour et colorée, inspirée de la culture rock, BD et publicitaire, son œuvre s'enrichit de toutes les émotions, du monde et de la société tels qu'ils se présentent, entre souffrance humaine, violence, guerre... Avec à la clé un enthousiasme débordant, à partager sans modération. ■

Angers Grand-Théâtre, du 18 mars au 25 mai. Entrée libre. www.angers.fr/grandtheatre

exposition

"Traces des absents"

"J'ai toujours été attirée par l'iconographie scientifique, et plus particulièrement anatomique, explique Hélène Gay. Collections d'ossements et de crânes, d'objets anatomiques anciens, d'animaux momifiés naturellement, m'accompagnent au quotidien, comme un écho finalement apaisant à cette conscience permanente de ma propre mortalité. Et mon travail plastique n'est que le reflet de cette pensée incessante voire unique..."
Les œuvres interrogent et trouvent naturellement place dans l'ambiance particulière du musée angevin. L'exposition démontre également comment l'extraordinaire richesse du monde vivant est une source d'inspiration pour les artistes... ■

ALBERT

Angers Muséum des sciences naturelles, jusqu'au 30 mars, du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h. www.angers.fr/museum

PHILIPPE CIBILLE

Frissons garantis avec le spectacle "Secret" de la Cie Cirque Ici.

cirque

Festival Cirque(s), frissons garantis

Le Festival Cirque(s) revient au Quai avec une programmation exceptionnelle. Plusieurs compagnies engagées dans une tournée mondiale s'arrêteront en effet à Angers. Qu'ils soient en solo ou en troupe, les artistes prouveront que le cirque reste bien vivant en faisant la démonstration de toutes ses facettes, qu'il s'agisse de jonglerie, d'acrobaties ou autres numéros inventifs. Parmi les neuf spectacles programmés, cela sera le cas avec la Cie des Sept doigts de la main qui revient avec sa nouvelle création "Séquence 8" où jamais discipline de cirque n'est sujette à des numéros aussi vitaminés, originaux et spectaculaires. Entre autres surprises également, la reprise du spectacle "Dans les bois–Sujet à Vif" présenté cet été à Avignon par la Cie Lonely Circus ou encore le passage de la trapéziste Chloé Moglia, toujours attendue pour ses numéros légers, aériens, proches de l'évanescence.
Le Festival Cirque(s), c'est aussi un plateau ouvert aux talents de demain et des ateliers découverte pour multiplier les sensations fortes à partager sans restriction. ■

Angers le Quai, forum des arts vivants. Du 3 au 8 mars, de 13 h à 19 h ; le samedi, de 15 h à 18 h. www.lequai-angers.eu

infos pratiques

Musée des beaux-arts
14 rue du Musée, Angers. 02 41 05 38 38. www.musees.angers.fr

Musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine
4 boulevard Arago, Angers. 02 41 05 38 38. www.musees.angers.fr

Museum des sciences naturelles
43 rue Jules-Guitton, Angers. 02 41 05 48 50. www.angers.fr/museum

Centre de congrès
1 place Mendès France, Angers. 02 41 96 32 32. www.angers-expo-congres.com

Le Quai
cale de la Savatte, Angers. 02 41 22 20 20. www.lequai-angers.eu

Orchestre national des Pays de la Loire, ONPL
26 avenue Montaigne, Angers. 02 41 24 11 20. www.onpl.fr

Le Chabada
56 boulevard du Doyenné, Angers. 02 41 96 13 48. www.lechabada.com

Le Grand-Théâtre
place du Ralliement, Angers. 02 41 24 16 40. www.angers.fr/grandtheatre

Angers Nantes Opéra
02 41 36 07 25 ou 02 40 89 84 00. www.angers-nantes-opera.com

Centre Jean-Carmet
37, route de Nantes, Mûrs-Érigné. 02 41 57 81 85. www.ville-murs-erigne.fr

THV
place Jean-XXIII, Saint-Barthélemy-d'Anjou. 02 41 96 14 90. www.thv.fr

Théâtre de l'Avant-Scène
32 chemin de la Maraîchère, Trélazé. 02 41 33 74 74. www.trelaze.fr

Arena Loire
131 rue Ferdinand-Vest, Trélazé. www.arenaloiretrelaze.fr

Centre Brassens
allée Georges-Brassens, Avrillé. 02 41 31 11 30. www.ville-avrille.fr

Le Théâtre des Dames
4 rue des Dames, Les Ponts-de-Cé. 02 41 79 75 94. www.ville-lespontsdece.fr

Le Carré des Arts
1 rue de la Vieille Poste, Pellouailles-les-Vignes. 02 41 27 18 98.

Maison de l'environnement
avenue du Lac de Maine, Angers. 02 41 22 32 30. www.angers.fr/mde

Angers Loire Tourisme
7 place Kennedy, Angers. 02 41 23 50 00. www.angers-loiretourisme.com

musique

L'ONPL en mode romantique

Le romantisme slave est à l'affiche du prochain rendez-vous de l'ONPL, sous la direction de Yoel Levi (16 et 20 février). La jeune coréenne Ji Yoon Park, soliste de l'ONPL, interprétera le concerto pour violon de Tchaïkovski dans un programme également consacré à la Symphonie n°2 de Sibelius et à la pièce de Thierry Pécou, "Je marche dans le ciel, j'accompagne un oiseau".
Le romantisme allemand prendra, quant à lui, toute sa dimension avec Sascha Goetzel qui dirigera l'orchestre dans le Concerto pour piano L'Empereur de Beethoven et la Symphonie n°4 de Schumann (30 mars et 1er avril) .
Entretemps, Hervé Niquet dirigera une des

Ji Yoon Park.
DR

partitions majeures du répertoire :
Le Messie de Haendel (16, 21, 23 mars).
Un sommet de l'écriture baroque avec chanteurs, chœurs et orchestre. ■
Angers Centre de congrès. www.onpl.fr

exposition

Tout l'art de l'enluminure

L'exposition "Trésors enluminés" présente une centaine d'ouvrages issus des collections des musées des régions Pays de la Loire et Centre et des pièces provenant du legs de Daniel Duclaux, amateur d'art et ancien propriétaire du château de Villevêque.
Parmi ces livres ou feuillets peints entre le 11e et le 16e siècle, certains n'ont jamais été montrés au public et beaucoup proviennent des collections d'illustres personnages comme le roi Charles VI, le duc de Berry ou Anne de Bretagne.
La création d'un livret-jeu rend cette exposition ludique et accessible aux plus jeunes. ■

THIERRY BONNET

Angers Musée des beaux-arts, jusqu'au 16 mars, du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h. www.musees.angers.fr

opéra

Les enfants attendus pour Chat perché !

DR

Après La Dernière Fête (13, 14 et 16 février), c'est un opéra jeune et tout public que propose Angers Nantes Opéra. Inspiré des Contes du Chat perché de Marcel Aymé, "Chat perché, opéra rural" sera donné les 23 et 26 février sur la scène du Grand-Théâtre, en plus des séances réservées aux établissements scolaires. Adapté par Caroline Gautier, le texte de Marcel Aymé a inspiré le compositeur Jean-Marc Singier qui s'est amusé à faire bruire cette folle campagne pour le plaisir des petits et grands. Accessible dès 8 ans. ■

Angers Grand-Théâtre, les 23 et 26 février. www.angers-nantes-opera.com

danse

L'événement Robert Swinston

DR

Sur la scène du Quai, trois œuvres en deux temps à découvrir l'une après l'autre ou séparément : "Event" d'un côté, une création suivie de "Four Walls/Doubletoss Interludes" de l'autre.
Dans "Event", le nombre et le rôle des danseurs, les combinaisons de mouvements, l'ordre et la durée des séquences gestuelles sont construits à partir de fragments de chorégraphies de Merce Cunningham. "Doubletoss" est la réunion de deux danses également créées par Merce Cunningham à partir de procédés aléatoires, tandis que "Four Walls" est une musique de scène pour drame dansé en deux actes avec un interlude vocal. "Four Walls/Doubletoss Interludes" sera précédé d'une création de Robert Swinston. ■
Angers Le Quai, du 31 janvier au 2 février. www.lequai-angers.eu

THIERRY BONNET

Marie-France Roland et Phoebe Marshall Raimbeau, présidente et directrice de la bibliothèque.

découverte

Une fenêtre ouverte sur les cultures anglophones

Angers est une des rares villes en France à avoir la chance de disposer d'une bibliothèque anglophone. Et ce depuis deux décennies que cela dure. L'établissement de la rue Boisnet vient en effet de fêter ses 20 ans. Un anniversaire qui a coïncidé avec le franchissement des 2000 adhérents.

La bibliothèque angevine est une véritable fenêtre ouverte non seulement sur la culture anglaise et américaine mais au-delà sur l'ensemble du monde anglophone. "On ne compte pas moins de quarante nationalités parmi nos adhérents", constatent avec plaisir la présidente Marie-France Roland et la directrice historique des lieux, Phoebe Marshall Raimbeau.

Des adhérents qui n'ont que l'embarras du choix dans le catalogue qui propose plus de 30000 références : des livres, des DVD, des bandes dessinées en anglais, des ouvrages bilingues pour les débutants... La bibliothèque déploie également un impressionnant éventail d'animations en tous genres, pour permettre un apprentissage, un renforcement ou tout simplement une conversation en langue anglaise : cours de sensibilisation à la langue et à la culture pour les enfants, groupes de conversation de tous niveaux, moments de discussion et de rencontre plus informels à l'heure du café du vendredi matin ou lors de soirées jeux. La bibliothèque accueille aussi régulièrement une troupe de théâtre en provenance de San Francisco. Et cette année, elle devrait faire participer quatre lycées angevins à une compétition de prise de parole en anglais... Avec, à la clé, pour le gagnant, un voyage à Londres. Et pour parvenir à faire fonctionner la bibliothèque qui est ouverte 27 heures par semaine : quatre salariés et une centaine de bénévoles. ■

Angers Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet, 02 41 24 97 07. www.elia.org

en bref

Des dimanches gratuits au château

Le centre des monuments nationaux ouvre gratuitement au public certains de ses monuments dont le château d'Angers, tous les premiers dimanches des mois d'hiver, jusqu'en mars. De 10h à 17h30, dernier accès à 16h45.
Renseignements, 02 41 86 48 77.

Fête des jeux vidéo

Le salon du Grand Ouest consacré aux loisirs numériques, aux jeux vidéo et aux nouvelles technologies se tiendra les 8 et 9 mars à l'Arena Loire de Trélazé : village vidéo ludique pour les enfants dès 3 ans, musée et histoire des jeux vidéo, jeux musicaux et interactifs, réalité augmentée, compétition nationale de jeux vidéo en réseau, dernières nouveautés PC et consoles... Samedi de 10h à 20h, dimanche de 10h à 18h. 3 euros, gratuit moins de 6 ans.
www.fetedesjeuxvideo.fr

Week-end des métiers d'art

La Chambre de métiers et de l'artisanat de Maine-et-Loire organise le week-end des métiers d'art dans le cadre de Made in Angers.
Du 28 février au 2 mars, les greniers Saint-Jean à Angers se transformeront en un grand atelier dans lequel des professionnels réaliseront des démonstrations et répondront aux questions des visiteurs.
2 et 3 euros, gratuit moins de 12 ans.
Vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 19h, dimanche de 10h à 18h.

visite

Des entreprises “made in Angers”

Organisé par Angers Loire Métropole et ses partenaires, l'événement Made in Angers est plébiscité chaque année par près de 20 000 visiteurs. Près de 130 entreprises du pôle métropolitain Loire Angers ouvrent leurs portes aux scolaires et au grand public pour cette quinzième édition, dont certaines pour la première fois. L'occasion de découvrir, de l'intérieur, la richesse et la vitalité économique du territoire, dans tous les domaines : le végétal bien sûr, mais aussi l'électronique, la santé, l'économie verte, l'économie culturelle et créative, le tourisme…
Des visites labellisées “en famille” sont proposées par une cinquantaine de sites. Elles garantissent un accueil sécurisé, des commentaires adaptés et des supports de visite simplifiés. Programmées pendant les vacances scolaires, elles sont adaptées aux plus jeunes à partir de 6 ans (école du Génie à Angers, Délice d'Hélix à Écouflant, Keolis Angers, Atelier du Grand Large aux Ponts-de-Cé…).
Par ailleurs, des focus spécifiques permettront d'aller un peu plus loin dans la découverte en mettant l'accent sur un métier particulier, une action dans le domaine du développement durable ou une démarche innovante. ■

Pôle métropolitain Loire Angers Visites d'entreprises du 1er au 15 mars. Réservations obligatoires à l'accueil d'Angers Loire Tourisme, place Kennedy à Angers, www.madeinangers.fr ou 02 41 23 50 01.

THIERRY BONNET (ARCHIVES)

À Saint-Sylvain-d'Anjou, la chocolaterie Bourdillat accueille les visiteurs pendant Made in Angers.

PHILIPPE NOISETTE

L'espace Air Passion de l'aéroport Angers-Marcé.

animation

Week-end insolite dans les musées

À l'occasion de Made in Angers, les musées techniques et scientifiques du pôle métropolitain Loire Angers complètent leurs visites par des animations et démonstrations autour des métiers. À Angers, le muséum des sciences naturelles proposera une démonstration du savoir-faire en taxidermie et restauration d'animaux.
À Saint-Mathurin-sur-Loire, la maison de la Loire a imaginé une animation théâtralisée pour embarquer les visiteurs dans un voyage au fil de l'eau.
Le musée de la communication de Saint-Barthélemy-d'Anjou s'intéressera particulièrement au rôle des outils de communication pendant la Première Guerre mondiale tandis que les musées de l'ardoise à Trélazé et des coiffes et traditions aux Ponts-de-Cé organiseront des démonstrations de savoir-faire. Au programme également, vide-greniers de l'air, visites flash et ouverture des réserves comme des ateliers de restauration à l'espace Air Passion de l'aéroport Angers-Marcé. ■

Pôle métropolitain Loire Angers
Du 7 au 9 mars, de 14 h à 18 h.
www.madeinangers.fr

sport

Circuit cycliste Sarthe-Pays de la Loire à Angers le 9 avril

5e course à étapes la plus importante du calendrier français, le 62e circuit cycliste Sarthe – Pays de la Loire fait une fois de plus escale à Angers. Au programme : une arrivée d'étape le 9 avril boulevard du Bon-Pasteur en fin de matinée, puis un contre-la-montre de 6,8 km l'après-midi qui fera une boucle dans les quartiers Belle-Beille et Doutre. Le lendemain, la centaine de champions des principales écuries du cyclisme international s'élancera direction Pré-en-Pail (Mayenne) pour 188 km. ■

www.circuitcycliste.sarthe.com

J. LABRETTE

made in ANGERS

Venez découvrir de nouvelles opportunités

21 FÉVRIER 2014
DE 9H30 À 18H

LES PONTS-DE-CÉ
SALLE ATHLÉTIS

FORUM POUR L'EMPLOI

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR
WWW.MAISONEMPLOI-ANGERS.FR

Aalia · Pays de la Loire · pôle emploi

la maison de l'emploi Angers · Direccte Pays de la Loire · angers loire métropole

MA VILLE
+ J'Y VIS
+ ELLE M'ÉPANOUIT

© Angers Loire Métropole - Ville d'Angers - Direction Information Communication